
L'AMBASSADRICE D'ISRAËL AU CAMP DES MILLES :

**« Ce lieu n'est pas seulement un musée,
mais un lieu plus que jamais essentiel pour la transmission et l'éducation. »**

Ce fut une visite hautement symbolique. Une première depuis l'ouverture du Site-mémorial en 2012, car l'Ambassadeur d'Israël n'avait pu être parmi les diplomates représentant 28 pays à l'inauguration du Site-mémorial.

La venue au Camp des Milles, mercredi 10 octobre, de S.E. Madame Aliza Bin-Noun, ambassadrice d'Israël en France, fut en effet un moment fort car Israël a été l'État refuge du plus grand nombre des rescapés de la Shoah. Et l'ambassadrice visitait les lieux-mêmes d'où deux mille hommes, femmes et enfants juifs furent déportés par le régime de Vichy vers Auschwitz Birkenau, en août et septembre 1942.

Le lien fondamental entre l'État d'Israël et les rescapés de la Shoah sera d'ailleurs illustré par la visite au camp des Milles, ce vendredi, de survivants de l'Exodus qui tentaient de rejoindre Israël après les camps.

La visite de l'ambassadrice débuta par un temps de recueillement devant le Wagon du Souvenir des Milles, avec le dépôt d'une gerbe par Madame Bin-Noun, au nom de l'État d'Israël et en mémoire de ces nombreuses vies anéanties.

Ce temps mémoriel s'est conclu par la plantation d'un olivier, symbole de paix, de réconciliation, de longévité et d'espérance par S.E. Madame l'Ambassadrice et Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation.

Accompagnée du Sous-Préfet d'Aix-en-Provence et de nombreux élus et représentants associatifs, Madame Bin-Noun a ensuite inauguré l'exposition « *Des diplomates reconnus Justes parmi les Nations* », qui sera présentée jusqu'au 11 novembre prochain au Site-mémorial. Cette inauguration précédait sa visite de l'exposition permanente du Camp des Milles, qui a permis à Madame Bin-Noun de découvrir la riche muséographie et les dispositifs pédagogiques innovants mis en place dans ce lieu. « *Un moment très émouvant. C'est l'histoire de ma famille (Note : les grands parents de Madame Bin Noun ont été assassinés par les nazis). Je suis très contente que cette institution existe et que les jeunes générations puissent venir pour comprendre ce qu'il s'est passé ici, pour que cela ne se reproduise jamais. Ce lieu n'est pas seulement un musée, mais un lieu plus que jamais essentiel, de transmission et d'éducation. Je voudrais remercier M. Chouraqui et ses équipes, qui permettent à tant de jeunes de pouvoir venir ici.* »

Un moment d'émotion prolongé par la lecture des noms retrouvés des enfants et adoscents juifs déportés du Camp des Milles, par un élève de CM2 de l'École Juive d'Aix-en-Provence. Ce fut également un temps d'espoir dans le courage et la conscience morale, avec la lecture des noms des « Justes parmi les Nations » ayant agi pour les internés et déportés du Camp des Milles.

Cette séquence s'est achevée par un échange avec Herbert Traube, interné du Camp des Milles, rescapé de la déportation et engagé dans la résistance. Celui-ci a évoqué son perpétuel travail de mémoire auprès des jeunes, et la vigilance que chaque citoyen doit avoir face aux extrémismes identitaires. « *En parlant aux jeunes de mon exemple, je dis que l'intégration est possible lorsqu'on le veut. Le vivre ensemble c'est la tolérance, c'est reconnaître l'autre et respecter l'autre.* »

Cette vigilance est encore plus nécessaire aujourd'hui dans un contexte de montée des extrémismes identitaires, nationalistes, religieux et politiques, en Europe et dans le monde. Un danger qui se traduit en particulier par la forte recrudescence de la violence antisémite, notamment en France, sur fond d'antisionisme agressif. Un sujet essentiel, abordé lors de la conférence « *Mémoire et antisémitisme : défis du XXIème siècle* », animée par Alain Chouraqui et l'historienne Renée Dray-Bensoussan.

En introduction de cette conférence, S.E. Madame Bin-Noun rappela que « *celle-ci traite d'un thème crucial et d'actualité. Tout le monde est très inquiet de ce qu'il se passe en France et dans le monde en général. On voit des comportements qui nous rappellent cette époque là. C'est pourquoi ce lieu est très important pour ne plus que cela arrive.* ». Renée Dray Bensoussan traita du sort des réfugiés et des Justes qui les aidèrent, à Marseille en particulier.

Enfin, Alain Chouraqui évoqua la table ronde sur l'antisémitisme organisée il y a quelques jours par l'Unesco à New York lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies : « *J'ai été surpris de l'unanimité des pays présents et du Secrétaire Général de l'ONU pour dire et répéter qu'il y a partout une renaissance de l'antisémitisme et qu'il apparaît comme un ferment de décomposition de leurs pays. N'oublions jamais que dans l'Histoire, l'antisémitisme révèle les crises et les destabilisations des sociétés, et qu'il annonce les crispations identitaires qui sont le moteur des engrenages menant au pire.* »

Contacts presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0)6 78 99 74 63 ou +33 (0)4 42 39 17 11

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0)7 77 48 06 79 ou +33 (0)4 42 39 17 11

campdesmilles.org |  

FACE AUX EXTRÉMISMES IDENTITAIRES :

TÉLÉCHARGER LIBREMENT LE « PETIT MANUEL DE SURVIE DÉMOCRATIQUE »

SUR : FAISLEPOURTOI-RESISTE.ORG

A PROPOS DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, **une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.** **Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation** auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes... Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.
- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.
- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**. Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir **l'exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur, de la Défense, de la Justice, des Sports, de la Politique de la Ville, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.